

BAC PRO CGEA

Conduite et Gestion des Entreprises

Agricoles

Polyculture & Élevage

APPRENTISSAGE

ou

SCOLAIRE EN ALTERNANCE

DURÉE DE FORMATION



2 ans
Première / Terminale

Possibilité d'effectuer le Bac Pro en formation initiale ou par apprentissage (à partir de la Première)

L'ALTERNANCE



20 semaines par an à la MFR
et le reste en entreprise*

*durée variable suivant le statut, voir "Modalités Pédagogiques"

CONDITIONS D'ENTRÉE



- Issu-e d'un.e CAP ou 2nde
- Motivé-e par le machinisme
- Admission après entretien de positionnement

POURSUITE D'ÉTUDES



BTS ACSE, ME...
Contrat de Spécialisation, CQP

Vous êtes intéressés par la
formation.
Contactez-nous.



14 rue Auguste Delcroix
59294 Haussy
03.27.37.35.04
mfr.haussy@mfr.asso.fr



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul et en réseau avec l'appui d'associés, de salariés, d'agriculteurs voisins, de techniciens et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.

Un responsable d'entreprise autant qu'un salarié hautement qualifié doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation.

L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent et multicompétent qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.

Prérequis à l'inscription

Pour s'inscrire dans la formation du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

1° être issu d'une classe de seconde professionnelle, technologique ou générale ou titulaire d'un diplôme de niveau 3 (ex : CAP)

2° Pour les **apprent.e.s en formation initiale** : entretien de positionnement + complétude du dossier d'inscription et pour **les apprenti.e.s**, entretien de positionnement + signature d'un contrat d'apprentissage + complétude du dossier d'inscription

3° Validation d'Acquis Académiques possibles pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 concernant les modules d'enseignements généraux.

Modalités pédagogiques

Modules d'enseignement général : 647 H (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, ESC...)

Modules d'enseignement professionnel : 454,5 H (Gestion, Processus de productions...)

Module d'adaptation professionnelle : 28 h

Formation à la MFR : environ 20 semaines par année de formation quelque soit le statut.

Formation en milieu professionnel : avec convention de stage, 20 semaines environ - et **en contrat d'apprentissage** : 35 heures semaines et 5 semaines de congès payés

Délais d'accès à la formation

- Formation initiale : début septembre
- Formation par apprentissage : dès la signature du contrat d'apprentissage (possible jusqu'au 31 décembre de l'année du début du cycle de formation).

Compétences attestées

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



MODALITÉS DES ÉVALUATIONS

1. Les élèves et apprenti.e.s valident le Bac Pro en fin de Terminale
2. Délivrance du diplôme en deux parties :

- Le Bac Pro est délivré à partir de contrôles continus en cours de formation (CCF) réalisés pendant la 1^{ère} et la Terminale.
- Le Bac Pro est délivré également à partir d'épreuves ponctuelles en fin d'année de Terminale. Il s'agit d'épreuves de :

- Français
- Histoire / Géographie
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production (oral)
- Piloter une entreprise agricole (rapport de stage + oral)

Le Bac Pro CGEA est donc un diplôme officiel et reconnu de niveau IV, délivré par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Salarié qualifié exploitation polyculture/élevage
- Chef d'exploitation
- Employé de coopérative

COÛT DE LA FORMATION

- Renseignements disponibles au secrétariat pour les apprenant.e.s en formation initiale et en apprentissage.
- Le financement en cas de formation en apprentissage est pris en charge totalement par l'OPCO dont dépend l'apprenti.e
- Prestation proposée :
Internat : 81€ par semaine
Demi-pension : 25€ par semaine
- Aides possibles pour les apprentis (Génération HDF, Frais déplacement, etc...)

Code RNCP
38316

Code Diplôme
40321004



Date enregistrement certification : 01/01/2024

Certificateur :
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux

